

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 659

20 avril 2007

SOMMAIRE

Aareal Fund Management S.à r.l.	31627	Gardenia Holding S.A.	31588
Acatis Champions Select	31632	G.I. Beteiligung S.A.	31587
Acatis Champions Select	31632	Hilos S.A.	31606
Advanced Development Venture Private Equity S.A.	31597	IMMOBRA (Luxembourg) S.A.	31607
AELF A S.à r.l.	31614	Immo Inter Finance S.A.	31595
AELF B S.à r.l.	31629	International Financing Partners S.A.	31612
Albin West S.A.	31589	International Wave Holding	31596
Altona Gestion S.A.	31598	I.S.T. Internationale Spedition und Trans- port S.A.	31587
Arbis	31611	Jilin S.C.A., SICAR	31616
Asian Capital Holdings Fund	31610	Kalvin S.A.	31606
ATLI - Advanced Technology Luxemburg Investment S.A.	31595	Lakshmi Holding S.A.	31600
Aymrod S.A.	31592	LB(Swiss) Investment Fund	31611
Bayside International S.A.	31598	Le Bois du Breuil S.A.	31602
Biminvest S.A.	31593	Les Etangs de l'Abbaye	31611
Bluestar International S.A.	31592	Levhôtel S.A.	31601
Calliope S.A.	31597	Lhjrwing Dench Holding S.A.	31603
Canotiers de Savoie S.A.	31604	Librefort A.G.	31590
Car International Finance S.A.	31589	Linde Partners Value Fund	31589
CB - Accent Lux	31607	Lumière Holding S.A.	31603
CEGEDEL société anonyme (Compagnie Grand-Ducale d'Electricité du Luxem- bourg)	31592	Magenta Holding S.A.	31609
Charisma Sicav	31588	Magenta International S.A.	31603
Charon Holding Société Anonyme	31599	Marazzi Participations S.A.	31612
Codipart S.A.	31599	Marcomard S.A.	31612
Cofineur S.A.	31596	Marlo S.A.	31590
Constanza S.A.	31597	Massena Holding S.A.	31604
Convergenza S.C.A.	31610	Mattert S.A.	31609
C.R.B. Holding S.A.	31598	Metals Finance Invest S.A.	31588
Dewaay Global	31608	Mitsui Life Global Umbrella Fund	31631
European Finance & Management S.A.	31609	Nextra International Sicav	31605
Faune Holding S.A.	31604	Nord-Finance	31597
FDR Gestion	31599	PEH Quintessenz Sicav	31587
Financière Naturam S.A.	31594	Sabarel Holding S.A.	31600
Ganeça Holding S.A.	31600	SACEC S.A.	31608
		Sanapharm Investments S.A.	31591
		San Marino Investment International	31595
		Saran S.A.	31605

Schroeder Property Investment Management (Luxembourg) S.à r.l.	31627	Socom Participation S.A.	31593
Sebas S.A.	31601	Socom S.A.	31594
Self A S.à r.l.	31614	Sofimat S.A.	31601
Self B S.à r.l.	31629	Soluxpar S.A.	31606
S.G.P.M. International S.A.	31591	Sotreca	31608
Sipam Participations S.A.	31591	Texhol S.A.	31605
SLS Capital S.A.	31613	Tocqueville Finance S.A.	31602
Smart-Invest	31631	Uniwel S.A.	31602
Smet S.A.	31613	Vitruvius	31613
Société de Climatisation	31594	Winning Funds	31596
Société Financière de Placements	31590	WM HAIG	31632
		Zephira	31612

I.S.T. Internationale Spedition und Transport S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 14.213.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 9 mai 2007 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035930/506/16.

G.I. Beteiligung S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 55.517.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 7 mai 2007 à 18.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035931/506/16.

PEH Quintessenz Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 38.269.

Der Verwaltungsrat lädt hiermit die Aktionäre zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der PEH QUINTESSENZ SICAV ein, die sich am 10. Mai 2007 um 11.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft hält.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Berichtes des Verwaltungsrates sowie des Wirtschaftsprüfers
2. Genehmigung des geprüften Jahresberichtes zum 31. Dezember 2006
3. Ergebniszuzuweisung
4. Entlastung des Verwaltungsrates
5. Erneuerung der Vollmacht des Wirtschaftsprüfers
6. Ernennungen in den Verwaltungsrat

Um an der Ordentlichen Generalversammlung teilnehmen zu können, müssen die Aktionäre von Inhaberaktien ihre Aktien fünf Arbeitstage vor der Generalversammlung beim Hauptsitz oder bei einer der Zweigstellen der BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme, in Luxemburg hinterlegt haben.

Die Aktionäre werden davon in Kenntnis gesetzt, dass die Entscheidungen der Generalversammlung ohne Anwesenheitsquorum mit der Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Stimmen getroffen werden.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2007036357/755/23.

Gardenia Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 14.854.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 7 mai 2007 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035932/506/16.

Metals Finance Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 87.592.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement en date du 8 mai 2007 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035933/506/16.

Charisma Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 72.483.

Der Verwaltungsrat lädt hiermit die Aktionäre zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der CHARISMA SICAV ein, die sich am 11. Mai 2007 um 11.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft hält.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Berichtes des Verwaltungsrates sowie des Wirtschaftsprüfers
2. Genehmigung des geprüften Jahresberichtes zum 31. Dezember 2006
3. Ergebnisuweisung
4. Entlastung des Verwaltungsrates
5. Erneuerung der Vollmacht des Wirtschaftsprüfers
6. Ernennungen in den Verwaltungsrat

Um an der Ordentlichen Generalversammlung teilnehmen zu können, müssen die Aktionäre von Inhaberaktien ihre Aktien fünf Arbeitstage vor der Generalversammlung beim Hauptsitz oder bei einer der Zweigstellen der BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme, in Luxembourg hinterlegt haben.

Die Aktionäre werden davon in Kenntnis gesetzt, dass die Entscheidungen der Generalversammlung ohne Anwesenheitsquorum mit der Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Stimmen getroffen werden.

Référence de publication: 2007036367/755/23.

Car International Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 12.565.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 mai 2007 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2002, 2003, 2004, 2005 et 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Reconduction des mandats
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035934/696/16.

Albin West S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 30.277.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 11 mai 2007 à 17.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes au 31 décembre 2006 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035935/755/19.

Linde Partners Value Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 83.606.

The Shareholders are hereby invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office on May 9, 2007 at 11.30 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and of the Authorised Independent Auditor.
2. Approval of the annual accounts as at December 31, 2006 and allocation of the results.
3. Discharge to the Directors.
4. Statutory appointments.
5. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda. Proxies are available at the registered office of the Sicav.

In order to attend this meeting, the bearer shareholders have to deposit their shares at least on May 4, 2007 with KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2007036356/755/20.

Librefort A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1744 Luxembourg, 9, rue de Saint Hubert.
R.C.S. Luxembourg B 65.468.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 4 mai 2007 à 11.00 heures au siège de la société avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, présentation du rapport du commissaire aux comptes et du rapport de gestion sur l'exercice clôturant au 21 novembre 2006
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturant au 21 novembre 2006
3. Affectation des résultats
4. Ratification de la nomination de Monsieur Camille Cigrang en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Norbert Theisen, décédé.
5. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035936/578/19.

Marlo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 103.942.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 7 mai 2007 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035937/506/17.

Société Financière de Placements, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 1.279.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 11 mai 2007 à 16.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation des résultats,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035938/755/19.

Sanapharm Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 86.948.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 mai 2007 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035942/696/18.

Sipam Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 13.937.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 7 mai 2007 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2005 et 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035943/696/15.

S.G.P.M. International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 93.859.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 mai 2007 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035944/696/16.

Bluestar International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 103.013.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 8 mai 2007 à 16.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035945/696/15.

Aymrod S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 100.216.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 11 mai 2007 à 10.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035949/45/17.

CEGEDEL société anonyme (Compagnie Grand-Ducale d'Electricité du Luxembourg).

Siège social: L-1445 Strassen, 2, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 4.513.

Nous avons l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les actionnaires de la CEGEDEL SOCIETE ANONYME,
à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 8 mai 2007 à 10.30 heures, au siège social, 2, rue Thomas Edison à Strassen, à l'effet de délibérer sur les objets suivants:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion et rapport consolidé de gestion du conseil d'administration sur l'évolution des affaires en 2006
2. Rapports du réviseur d'entreprises sur les comptes annuels et les comptes annuels consolidés de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006
3. Approbation des comptes annuels et des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2006
4. Affectation du résultat
5. Décharge à donner aux administrateurs
6. Nominations statutaires
7. Autorisation pour la reprise de la réserve pour dégâts importants et imprévisibles
8. Autorisation pour la société d'acquérir ses propres actions
9. Divers

Conformément à l'article 35 des statuts, les propriétaires d'actions au porteur qui désirent assister à l'assemblée générale ou s'y faire représenter doivent faire le dépôt de leurs titres au plus tard le 2 mai 2007 au siège social ou à l'un des établissements ci-après:

Dans le Grand-Duché de Luxembourg:

- 1) à la FORTIS BANQUE LUXEMBOURG, à Luxembourg;
- 2) à la DEXIA - BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, à Luxembourg;
- 3) à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, à Luxembourg;
- 4) à la BANQUE DE LUXEMBOURG, à Luxembourg;
- 5) à la SOCIETE GENeRALE BANK & TRUST, à Luxembourg;

ou à leurs succursales et agences.

En Belgique:

- 1) à la FORTIS BANK, à Bruxelles;
- 2) à la DEXIA BANQUE BELGIQUE, à Bruxelles;

ou à leurs succursales et agences.

Les procurations devront être déposées au siège social de la société au plus tard le 4 mai 2007.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035951/2846/38.

Biminvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 95.821.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi *18 mai 2007* à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Délibération et décision sur la continuité éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035952/755/21.

Socom Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 9.735.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le mardi *8 mai 2007* à 18.30 heures à L-2240 Luxembourg, 31, rue Notre Dame, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et discussion des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2006;
2. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge à donner aux organes de la société;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035953/832/19.

Socom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 49.898.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le mardi 8 mai 2007 à 19.00 heures à L-2240 Luxembourg, 31, rue Notre Dame, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et discussion des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2006;
2. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge à donner aux organes de la société;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035954/832/19.

Société de Climatisation, Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 17.482.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le mardi 8 mai 2007 à 19.30 heures à L-2240 Luxembourg, 31, rue Notre Dame, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et discussion des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2006;
2. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge à donner aux organes de la société;
5. Nominations statutaires;
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035955/832/19.

Financière Naturam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 59.520.

L'assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2007 n'ayant pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour faute de quorum, une

NOUVELLE ASSEMBLEE

se tiendra le 31 mai 2007 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Référence de publication: 2007035956/755/16.

ATLI - Advanced Technology Luxembourg Investment S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 55.844.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi *16 mai 2007* à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport du liquidateur sur les comptes présentés au 31 décembre 2006.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée au siège social.

Le Liquidateur.

Référence de publication: 2007035957/755/14.

Immo Inter Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 31.321.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *8 mai 2007* à 11.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2006;
3. Affectation du résultat;
4. Délibération conformément à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales telle que modifiée
5. Décharge aux administrateurs et Commissaire aux Comptes;
6. Divers.

Référence de publication: 2007035958/322/16.

San Marino Investment International, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 64.333.

The board of directors of the Company hereby invites the shareholders of the Company to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders which will be held at 11 a.m. on *May 8th, 2007* at the registered office of the Company, with the following agenda:

Agenda:

1. To approve both the Management Report and Auditor Report for the fiscal year ending December 31st, 2006.
2. To approve the Financial Statements for the fiscal year ending December 31st, 2006.
3. To decide of the allocation of the results for the fiscal year ending December 31st, 2006.
4. To grant discharge to the Directors and to the Auditor for the fiscal year ending December 31st, 2006.
5. To decide on statutory appointment and/or reappointment.
6. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum for the items on the Agenda of the Annual General Shareholders' Meeting is required and that the decisions will be taken at the majority of the votes cast.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any shareholders' meeting by proxy, available at the registered office of the Company upon request.

If you wish to participate to this meeting in person we would be grateful if you could notify the Company of your intention at least two business days before the meeting.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2007036358/755/24.

Winning Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 78.249.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra dans les locaux de ING LUXEMBOURG aux 46-48, route d'Esch à L-2965 Luxembourg, le jeudi 10 mai 2007 à 10.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2006
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux administrateurs
5. Nominations statutaires
6. Divers

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux siège et agences de ING LUXEMBOURG et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036359/584/21.

Cofineur S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 41.148.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mardi 15 mai 2007 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036361/1267/16.

International Wave Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 35.511.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le mardi 15 mai 2007 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036362/1267/15.

Nord-Finance, Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 37.445.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le mardi 15 mai 2007 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036363/1267/16.

Constanza S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 23.673.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme CONSTANZA S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 8 mai 2007 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036364/750/16.

Advanced Development Venture Private Equity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 79.200.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le 9 mai 2007 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Décision de la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036365/1023/17.

Calliope S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 60.993.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le 8 mai 2007 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 sur la législation des sociétés.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036371/1023/17.

Altona Gestion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 80.462.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le 7 mai 2007 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 sur la législation de sociétés.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036368/1023/18.

Bayside International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 66.780.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY MEETING

of the company, which will be held at the head office, on May 8, 2007 at 15.30 o'clock

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at December 31, 2006 and allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending December 31, 2006.
4. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2007036369/1023/16.

C.R.B. Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 44.445.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le 7 mai 2007 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 novembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2006.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036370/1023/16.

Codipart S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 32.844.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 7 mai 2007 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036372/1023/16.

Charon Holding Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 51.034.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 14 mai 2007 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Elections statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036373/1031/16.

FDR Gestion, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 22.988.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 8 mai 2007 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Décision de la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.

5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036374/1023/17.

Ganeça Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 57.432.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le *9 mai 2007* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 novembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2006.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036375/1023/17.

Sabarel Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 78.408.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY MEETING

of the company, which will be held at the headoffice, on *May 8, 2007* at 15.00 o'clock.

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at December 31, 2006 and allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending December 31, 2006.
4. Despite a loss of more than 75% of the capital of the company the shareholders have voted the continuation of the company.
5. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2007036376/1023/18.

Lakshmi Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 62.610.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le *9 mai 2007* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 novembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2006.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036377/1023/16.

Levhotel S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 66.224.

The shareholders are convened hereby to attend the
ORDINARY MEETING
of the company, which will be held at the headoffice, on *May 8, 2007* at 9.30 p.m.

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at December 31, 2006 an allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending December 31, 2006.
4. Despite a loss of more than 50% of the capital of the company the shareholders have voted the continuation of the company.
5. Resignation of a Director of category B and discharge to be given.
6. Nomination of a new Director of category B.
7. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2007036383/1023/20.

Sebas S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 87.141.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le *7 mai 2007* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Décision de la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036378/1023/18.

Sofimat S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 43.548.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le *7 mai 2007* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 novembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2006.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036379/1023/16.

Tocqueville Finance S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 40.783.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 7 mai 2007 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036380/1023/16.

Uniwel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 42.523.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 7 mai 2007 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036381/1023/17.

Le Bois du Breuil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 44.452.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 7 mai 2007 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 novembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2006.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036382/1023/16.

Lhjrwing Dench Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 65.124.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 9 mai 2007 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036384/1023/16.

Lumière Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 60.352.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 7 mai 2007 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 novembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2006.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036385/1023/16.

Magenta International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 66.240.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 7 mai 2007 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Décision de la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036386/1023/17.

Massena Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 40.777.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 7 mai 2007 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007036387/1023/16.

Canotiers de Savoie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 65.831.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 8 mai 2007 à 16.30 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

L'Assemblée générale ordinaire du 27 mars 2007 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 8 mai 2007 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007029732/29/18.

Faune Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 62.514.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 8 mai 2007 à 10.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

L'Assemblée générale ordinaire du 27 mars 2007 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 8 mai 2007 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007029734/29/18.

Nextra International Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 51.690.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le *30 avril 2007* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des réviseurs pour l'exercice clos au 31 décembre 2006.
2. Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2006.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat.
5. Nominations statutaires.
6. Ratification des décisions prises par le Conseil d'Administration jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.
7. Divers.

Les actionnaires désirant assister à cette Assemblée doivent déposer leurs actions cinq jours francs avant l'Assemblée Générale auprès de :

Italie:

IntesaSanpaolo S.p.A.,

P.za della Scala, 6

I-20121 Milano

Financial Institutions

Ufficio Banca incaricata dei pagamenti

Luxembourg:

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

19-21, boulevard du Prince Henri

L-1724 Luxembourg

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007032100/755/31.

Texhol S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 65.995.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le *8 mai 2007* à 11.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

L'Assemblée générale ordinaire du 26 mars 2007 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 8 mai 2007 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007029735/29/18.

Saran S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 17.623.

31606

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le jeudi 3 mai 2007 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Nominations Statutaires,
- Décision à prendre quant à la poursuite des activités de la société,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2007031110/755/20.

Kalvin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 100.165.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le 2 mai 2007 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007032087/45/17.

Hilos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7268 Bereldange, 23, Cité Aline Mayrisch.
R.C.S. Luxembourg B 25.813.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le 2 mai 2007 au siège social à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2006 et affectation des résultats
3. Décharge aux administrateurs et commissaire aux comptes
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007031214/1616/15.

Soluxpar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 57.100.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à une

ASSEMBLEE GENERALE

qui aura lieu le mercredi 2 mai 2007 à 10.00 heures à Luxembourg, 16, allée Marconi, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des Comptes Annuels au 31 décembre 2006 et affectation du résultat;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Délibérations conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007031689/504/16.

IMMOBRA (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 38.544.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 2 mai 2007 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2006,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007031719/657/18.

CB - Accent Lux, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 80.623.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de CB - ACCENT LUX Sicav qui se tiendra le 30 avril 2007 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2006;
2. rapport du Réviseur d'Entreprises sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2006;
3. approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006 et affectation du résultat;
4. décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises pour l'exécution de leur mandat;
5. nominations statutaires;
6. ratification des décisions prises par le Conseil d'Administration jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007;
7. divers.

Les actionnaires désirant assister à cette Assemblée devront déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'Assemblée auprès de:

Pour le Luxembourg:

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
19-21, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg

Pour la Suisse:

CORNER BANCA S.A.
Via Canova, 16
CH-6901 Lugano

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007031690/755/28.

Dewaay Global, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 2, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 61.318.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav DEWAAY GLOBAL à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 30 avril 2007 à 11.00 heures au siège social de la BANQUE DE LUXEMBOURG, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007031691/755/23.

Sotreca, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 2, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 26.396.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav SOTRECA à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 30 avril 2007 à 10.00 heures au siège social de la BANQUE DE LUXEMBOURG, 14, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007031694/755/23.

SACEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 35, rue du Saint Esprit.

R.C.S. Luxembourg B 11.984.

Les actionnaires sont invités à prendre part à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société le samedi, 28 avril 2007 à 11.00 heures, pour y délibérer et voter sur l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et des commissaires sur l'exercice 2006;
2. Adoption des comptes annuels;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4. Nominations statutaires.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007032080/2359/16.

Magenta Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 106.592.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2007 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007032088/45/17.

Mattert S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 100.154.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2007 à 10.15 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007032089/45/17.

European Finance & Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 40.110.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 mai 2007 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

31610

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007032090/45/18.

Asian Capital Holdings Fund, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 43.100.

The shareholders of the Company are kindly invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders (the «AGM») which will be held at the registered office in Luxembourg on *30 April 2007* at 3.30 p.m. to deliberate and vote on the following:

Agenda:

1. Report of the Board of Directors for the fiscal year ended on 31 December 2006
2. Report of the Auditor for the fiscal year ended on 31 December 2006
3. Approval of the Financial Statements for the fiscal year ended on 31 December 2006
4. Allocation of the net result for the fiscal year ended on 31 December 2006
5. Discharge of the Directors from their duties for the fiscal year ended on 31 December 2006
6. Ratification of the co-option of Mr Dean Lush
7. Appointment of the Directors for the period until the next General Shareholders' Meeting deciding on the 2007 Annual Report
8. Re-appointment of DELOITTE S.A., Luxembourg, as statutory Auditor for a period ending with the Annual General Meeting of Shareholders to be held in 2008
9. Any other business

There is no quorum required for this meeting and the resolutions will be passed by a simple majority of the votes cast at the meeting.

Shareholders who will not be able to attend the AGM may be represented by power of proxy, the form of which is available at the registered office of the Company or the Paying Agent. The form should be duly filled in and returned by fax to +352 2488 8491 before noon on 30 April 2007 with the original to follow by post to the Company at 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

On behalf of the Board of Directors.

Référence de publication: 2007032714/755/29.

Convergenza S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 72.336.

Notice is hereby given to the shareholders of the Company that an

EXTRAORDINARY SHAREHOLDERS' MEETING

of the Company will be held before the notary M^e Paul Frieders (or any other Luxembourg notary public), at the registered office of the Company, on *April 30, 2007* at 3.30 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Extension of the duration of the Company by a period of two (2) years so as to expire on 31st December 2009.
2. Subsequent amendment of article 2 of the Company's articles of association to reflect the above decision as follows:
« **Art. 2. Duration**
Subject as provided herein, the Company is established for a period expiring on 31st December 2009.
The Company shall not be dissolved on the dissolution or bankruptcy of the Unlimited Shareholder.»

CONVERGENZA COM S.A.

By order of the Manager.

Référence de publication: 2007032094/751/18.

Les Etangs de l'Abbaye, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 45.610.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 2 mai 2007 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2006,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2007032104/833/18.

LB(Swiss) Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 33.537.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

eingeladen, die am Sitz der Gesellschaft am 30. April 2007 um 11.00 Uhr über folgende Tagesordnung beschließen soll:

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers.
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebniszuweisung per 31. Dezember 2006.
3. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder.
4. Verschiedene Ernennungen.
5. Verschiedenes.

Die Beschlüsse über die Tagesordnung verlangen keine besondere Beschlussfähigkeit. Vollmachten sind am Sitz der Gesellschaft verfügbar.

Um an der Hauptversammlung teilzunehmen, soll jeder Aktionär seine Aktien bis spätestens den 27. April 2007 bei der KREDIETBANK SA LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxemburg hinterlegen.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2007035067/755/20.

Arbis, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 96.612.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, le 30 avril 2007 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007032106/534/15.

Marcomard S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 34.287.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement à l'adresse du siège social, le 30 avril 2007 à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007032107/534/17.

Zephira, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 96.611.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 30 avril 2007 à 12.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007032109/534/15.

International Financing Partners S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 48.973.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 30 avril 2007 à 11.00 heures au siège de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007032704/750/15.

Marazzi Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 50.869.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *30 avril 2007* à 14.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre quant à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

Pour le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007032705/788/18.

Vitruvius, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 71.899.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

eingeladen, die am Sitz der Gesellschaft am *30. April 2007* um 15.00 Uhr über folgende Tagesordnung beschließen soll:

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers.
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebniszuweisung per 31. Dezember 2006.
3. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder.
4. Verschiedene Ernennungen.
5. Verschiedenes.

Die Beschlüsse über die Tagesordnung verlangen keine besondere Beschlussfähigkeit. Vollmachten sind am Sitz der Gesellschaft verfügbar.

Um an der Hauptversammlung teilnehmen zu können, muss jeder Aktionär seine Aktien bis spätestens den 27. April 2007 bei der KREDIETBANK SA LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg hinterlegen.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2007032720/755/20.

Smet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 73.442.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *30 avril 2007* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2005 et 31 décembre 2006
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007032724/788/17.

SLS Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 104.219.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

31614

GENERAL MEETING

of Shareholders which will be exceptionally held on *April 30, 2007* at 10.30 at the company's registered office 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, to deliberate on the following agenda:

Agenda:

«i. Acknowledgement of the termination of the mandate of the directors and appointment of new directors.»

Bondholders have a right to attend the meeting without a right to vote. Shareholders and Bondholders will need to present their valid identity card. No quorum is required for this shareholders' meeting. Resolutions will be adopted by simple majority of the shareholders present or represented at the meeting.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2007032725/29/16.

Self A S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. AELF A S.à r.l.).

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 105.850.

In the year two thousand and seven, on fourteenth day of March.

Before Us, Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg-Eich.

There appeared:

SCHRODER PROPERTY INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l. (previously AAREAL FUND MANAGEMENT S.à r.l.), a private limited liability company established under Luxembourg law, with registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 102.436,

here represented by M^e Renaud Grass, lawyer, with professional address in Luxembourg,

by virtue of the circular resolutions of the board of managers of AAREAL FUND MANAGEMENT S.à r.l., taken on March 13th 2007,

(the Sole Shareholder),

which circular resolutions, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain as copy attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as fore-said, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of AELF A S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 105 850, incorporated on 25 January 2005 pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N^o 475 of 21 May 2005, amended pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N^o 875 of 4 May 2006.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda:

(1) Decision to change the name of the Company into SELF A S.à r.l.; and

(2) Amendment of article 1 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company into SELF A S.à r.l.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 1 of the articles of association of the Company, which shall be henceforth reworded as follows:

« **Art. 1. Name and duration.** There hereby exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of SELF A, S.à.r.l. (the Company), which shall be governed by the law dated 10th August, 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Law), as well as by these Articles.

The Company is formed for an unlimited duration.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day indicated above.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the proxy holder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing proxy holder and in case of discrepancies between the English and French versions, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder appearing signed with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quatorze mars.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire résidant à Luxembourg-Eich.

A comparu:

SCHRODER PROPERTY INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l. (anciennement AAREAL FUND MANAGEMENT S.à r.l.), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois établie aux 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 102.436,

ici représentée par M^e Renaud Grass, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu des résolutions circulaires du conseil de gérance de AAREAL FUND MANAGEMENT S.à r.l. signées le 14 mars 2007,

(l'Associé Unique),

lesdites résolutions circulaires, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et par le notaire soussigné, demeurant annexées en copie au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter qu'il représente l'entière du capital social de AELF A S.à r.l. (la Société), organisée sous le droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105 850, constituée en date du 25 janvier 2005 suivant un acte passé par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N^o 475 du 21 mai 2005, modifiée suivant un acte passé par Maître Henri Hellinckx publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N^o 875 du 4 mai 2006.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- (1) Décision de changer la dénomination de la Société en SELF A S.à r.l.; et
- (2) Modification de l'article 1^{er} des statuts de la Société.

Ceci étant déclaré, l'Associé Unique, représenté tel que mentionné plus haut, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de changer la dénomination de la Société en SELF A S.à r.l.

Deuxième résolution

En conséquence de la première résolution, l'Associé Unique décide de modifier l'article 1^{er} des statuts, qui sera dès lors reformulé comme suit:

« **Art. 1^{er}. Dénomination et durée.** Il est constitué une société à responsabilité limitée sous la dénomination de SELF A, S.à.r.l. (la Société), qui est régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915), ainsi que par les présents Statuts.

La Société est constituée pour une durée indéterminée.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête du mandataire de la partie comparante, le présent acte est dressé en anglais, suivi d'une version française; à la requête du même mandataire de la partie comparante et en cas de distorsions entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte en original avec le notaire.

Signé: R. Grass, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2007, LAC/2007/2658. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 2 avril 2007.

P. Decker.

Référence de publication: 2007035109/206/98.

(070048640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2007.

Jilin S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heine.

R.C.S. Luxembourg B 125.782.

—
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the thirteenth day of March,

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

1) JILIN MANAGEMENT S.à r.l., a société à responsabilité limitée duly incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 2, rue Heine, L-1720 Luxembourg and not yet registered with the Registre du Commerce et des Sociétés of Luxembourg,

here represented by Maître Yves Lacroix, Lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 13, 2007;

2) KLAUS HOMMELS CAPITAL GmbH, duly incorporated under the laws of Switzerland, having its registered office at Baarer Strasse, 95, 6301 Zug, Switzerland,

here represented by Maître Yves Lacroix, Lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 7, 2007;

3) KNOWLEDGE NETWORK LTD., duly incorporated under the laws of British Virgin Islands, having its registered office at OFFSHORE INCORPORATIONS LIMITED, P.O. Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

here represented by Maître Yves Lacroix, Lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 7, 2007.

The said proxies initialled *ne varietur* by the appearing parties and the notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their hereabove stated capacities, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a Luxembourg société en commandite par actions with variable capital qualifying as a société d'investissement en capital à risque (SICAR) which they declare organized among themselves and the articles of incorporation of which shall be as follows:

Art. 1. Name. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares of the Company hereafter issued (the «Shares»), a company in the form of a société en commandite par actions (S.C.A.) with variable capital qualifying as a société d'investissement en capital à risque (SICAR) under the name of JILIN S.C.A., SICAR (the «Company»).

The Company shall be governed by the law of 15 June 2004 concerning the société d'investissement en capital à risque.

Art. 2. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the General Partner (as defined below). Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the General Partner.

In the event that the General Partner determines that extraordinary political, economic or social events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg corporation.

Art. 3. Duration. The Company is incorporated for a limited period of nine years as from its incorporation date and will thus automatically entire into liquidation as of 12 March 2016 at 23h59. However, the term of the Company may be extended upon proposition of the General Partner by decision of the general meeting of shareholders for a further maximum period of four years, subject to the quorum and majority requirements necessary for the amendment of these articles of incorporation (the «Articles»).

In any case, the Company may be put into liquidation at any time upon proposition of the General Partner by a resolution of the general meeting of the shareholders subject to the quorum and majority requirements necessary for the amendment of the Articles.

Art. 4. Purpose. The purpose of the Company is the investment of the funds available to it in risk capital within the widest meaning permitted under the law of 15 June 2004 concerning the société d'investissement en capital à risque.

The Company may also invest the funds available to it in any other assets permitted by law and consistent with its purpose.

Furthermore, the Company may take any measures and carry out any transaction which it may deem useful for the fulfillment and development of its purpose to the fullest extent permitted under the law of 15 June 2004 concerning the société d'investissement en capital à risque.

Art. 5. Liability. The General Partner is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Company. The holders Ordinary Shares shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

Art. 6. Determination of the investment objectives and policies. The General Partner shall determine the investment objectives and policies of the Company as well as the course of conduct of the management and the business affairs of the Company in relation thereto, as set forth in the Memorandum, in compliance with applicable laws and regulations.

Art. 7. Share Capital. (a) The capital of the Company shall be represented by Shares of no nominal value and shall at any time be equal to the total net assets of the Company pursuant to article 12 hereof. The minimum subscribed capital of the Company, which must be achieved within twelve (12) months after the date on which the Company has been authorized as a société d'investissement en capital à risque (SICAR) under Luxembourg law, is the equivalent in USD of one million euro (EUR 1,000,000.-).

(b) The share capital of the Company shall be represented by the following two classes (the «Classes») of Shares of no nominal value:

(i) «General Partner Share»: one Share which has been subscribed by the General Partner as unlimited shareholder (actionnaire gérant commandité) of the Company;

(ii) «Ordinary Shares»: an ordinary class of Shares which shall be subscribed by other limited shareholders (actionnaires commanditaires).

The Classes of Shares may, as the General Partner shall determine, be of one or more different Series, the features, terms and conditions of which shall be established by the General Partner and disclosed in the Memorandum.

The General Partner may create additional Classes of Shares in accordance with the provisions and subject to the requirements of the law dated 10 August 1915 on commercial companies.

(c) The Company has been incorporated with a subscribed share capital of forty thousand dollars (USD 40,000.-) divided into one General Partner Share of no nominal value with an initial par value of USD 1,000.- and 3,900 Ordinary Shares of no nominal value with an initial par value of USD 10.-. Upon incorporation, the General Partner Share and each Ordinary Shares were fully paid-up.

(d) The General Partner is authorized to issue, in accordance with article 10 hereof and the provisions of the Memorandum, an unlimited number of Ordinary Shares without reserving to the existing shareholders a preferential right to subscribe for the Shares to be issued.

Art. 8. Shares. (a) Shares are exclusively reserved to institutional investors, professional investors or experienced investors qualifying as well-informed investors within the meaning of article 2 of the law of 15 June 2004 concerning the société d'investissement en capital à risque (the «Eligible Investors»). This restriction is not applicable to the General Partner which may hold one General Partner Share without falling into one of these categories.

(b) All Shares shall be issued in registered form.

The inscription of the shareholder's name in the register of registered Shares evidences his right of ownership of such registered Shares. Share certificates in registered form may be issued at the discretion of the General Partner and shall be signed by the General Partner. Such signature may be either manual, or printed, or by facsimile. If Share certificates are issued and a shareholder desires that more than one Share certificate be issued for his Shares, the cost of such additional certificates may be charged to such shareholder.

All issued Shares of the Company shall be registered in the register of shareholders (the «Register»), which shall be kept by the General Partner or by one or more persons designated therefore by the Company and the Register shall contain the name of each shareholder, his residence, registered office or elected domicile, the number and class of Shares held by him, the amount paid in on each such Share and banking references. Until notices to the contrary shall have been received by the Company, it may treat the information contained in the Register as accurate and up to date and may in particular use the inscribed addresses for the sending of notices and announcements and the inscribed banking references for the making of any payments.

(c) If any shareholder can prove to the satisfaction of the Company that his Share certificate has been mislaid, lost, stolen or destroyed, then, at his request, a duplicate certificate may be issued under such conditions as the Company may determine subject to applicable provisions of the law. At the issuance of the new Share certificate, on which it shall be recorded that it is a duplicate, the original Share certificate in place of which the new one has been issued shall become void. Mutilated Share certificates may be exchanged for new ones by order of the Company. The mutilated certificates shall be delivered to the Company and shall be annulled immediately. The Company may, at its election, charge the

shareholder for the costs of a duplicate or for a new Share certificate and all reasonable expenses incurred by the Company in connection with the issuance and registration thereof, or in connection with the cancellation of the old certificate.

(d) Fractional Shares may be issued up to three decimal places and shall carry rights in proportion to the fraction of a Share they represent but shall carry no voting rights.

(e) Each Share (General Partner Share or Ordinary Share), grants the right to one vote at every meeting of shareholders and at separate Class meetings of the holders of Shares of each of the Classes issued.

(f) The Company recognizes only one single owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Share(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) have to appoint one single attorney to represent such Share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such Share(s).

(g) Each holder of Ordinary Shares shall be asked to sign a subscription agreement irrevocably committing to make all subscriptions and payments for the entire committed amount.

Art. 9. Transfer of Shares. Ordinary Shares may only be transferred, pledged or assigned with the written consent from the General Partner, which consent shall not be unreasonably withheld. Any transfer or assignment of Ordinary Shares is subject to the purchaser or assignee thereof fully and completely assuming in writing, prior to the transfer or assignment, all outstanding obligations of the seller under the subscription agreement entered into by the seller.

The General Partner shall not accept any transfer of Shares to any transferee who may not be considered as an Eligible Investor.

Art. 10. Issue of Shares. Potential shareholders shall be proposed to commit to subscribe to Ordinary Shares on one or more dates or periods as determined by the General Partner and which shall be indicated and more fully described in the Memorandum.

Payments for subscriptions to Ordinary Shares shall be made in whole or in part on a Closing or on any other date as determined by the General Partner and as indicated and more fully described in the Memorandum. The modes of payment in relation to such subscriptions shall be determined by the General Partner and precised and more fully described in the Memorandum.

The General Partner may determine any other subscription conditions such as minimum commitments on Closings, subsequent commitments, default interests or restrictions on ownership. Such other conditions shall be disclosed and more fully described in the Memorandum.

The Company may agree to issue Shares as consideration for a contribution in kind of securities or other assets, in compliance with the conditions set forth by Luxembourg law, in particular the obligation to deliver a valuation report from the auditor of the Company and provided that such securities or other assets comply with the investment objectives and strategy of the Company.

Art. 11. Redemption of Shares. The Company is a closed-ended company and thus unilateral redemption requests by shareholders may not be accepted by the Company.

The Company however may redeem Shares whenever the General Partner considers redemption to be in the best interests of the Company.

Shares may be redeemed on a pro rata basis between existing shareholders for example (i) in order to distribute to the shareholders upon the disposal of an investment asset by the Company the net proceeds of such investment, notwithstanding any other distribution pursuant to article 22 herein, (ii) if the value of the assets of the Company has decreased to an amount determined by the General Partner to be below the minimum level for the Company to be operated in an economically efficient manner or, (iii) if there has been an adverse change in the economic or political situation.

Redemptions will be made in accordance with the principles set forth in the Memorandum.

In addition thereto, the Shares may be redeemed compulsorily if a shareholder ceases to be or is found not to be an Eligible Investor within the meaning of the Article 2 of the law of 15 June 2004 concerning the société d'investissement en capital à risque. Such compulsory redemption shall be made under the conditions set forth in the Memorandum.

The Company shall have the right, if the General Partner so determines, to satisfy payment of the redemption price to any shareholder who agrees, in kind by allocating to the shareholder investments from the portfolio of assets of the Company equal to the value of the Shares to be redeemed. The nature and type of assets to be transferred in such case shall be determined on a fair and reasonable basis and without prejudicing the interests of the other shareholders of the Company and the valuation used shall be confirmed by a special report of the auditor of the Company. The costs of any such transfers shall be borne by the transferee.

Art. 12. Determination of the Net Asset Value. The net asset value of each Class (the «Net Asset Value»), will be determined under the responsibility of the General Partner in the Company's reference currency on each valuation date, as further defined in the Memorandum (a «Valuation Date»).

The Company will compute the Net Asset Value per Class as follows: each Class participates in the Company according to the portfolio and distribution entitlements attributable to each such Class. The value of the total portfolio and distri-

bution entitlements attributed to a particular Class (as defined in the Memorandum) on a given Valuation Date adjusted with the liabilities relating to that Class on that Valuation Date represents the total Net Asset Value attributable to that Class on that Valuation Date. The same principles will apply as to the calculation of the Net Asset Value of Series of Shares within a Class.

The Net Asset Value per Share of that Class on a Valuation Date equals the total Net Asset Value of that Class on that Valuation Date divided by the total number of Shares of that Class then outstanding on that Valuation Date.

The value of the net assets of the Company is equal to the difference between the value of its gross assets and its liabilities.

The value of the assets of Company will be determined as follows:

1. the value of any cash on hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid and not yet received shall be deemed to be the full amount thereof, unless it is unlikely to be received in which case the value thereof shall be arrived at after making such discount as the General Partner may consider appropriate in such case to reflect the true value thereof;

2. any transferable security and any money market instrument negotiated or listed on a stock exchange or any other organized market will be valued on the basis of the last known price, unless this price is not representative, in which case the value of such asset will be determined on the basis of its foreseeable realization value estimated by the General Partner with good faith;

3. investments in private equity securities other than the securities mentioned here above will be valued with the assistance of one or several independent valuer(s) designated by the General Partner on the basis of the foreseeable sales price of the assets concerned, as estimated in good faith, and as determined by the relevant independent valuer in accordance with the 5th edition of the Appraisal and Valuations Standards published by the Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS), as well as the International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines published by the European Private Equity and Venture Capital Association (EVCA) in March 2005;

4. the value of any other assets of the Company will be determined on the basis of the acquisition price thereof including all costs, fees and expenses connected with such acquisition or, if such acquisition price is not representative, on the reasonably foreseeable sales price thereof determined prudently and in good faith.

The General Partner may appoint such person or persons as it shall determine from time to time as independent valuer (s) for the purpose of appraising, where relevant, the market value of a property investment in accordance with its/their applicable standards. Regarding real estate assets, such independent valuer(s) shall take into consideration the 5th edition of the Appraisal and Valuations Standards published by the Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS), as well as the most recent valuation guidelines issued by the International Private Equity and Venture Capital Association.

The Net Asset Value per each Class as of any Valuation Date will be made available to the Shareholders free of charge at the registered office of the Company.

Art. 13. Suspension of the Determination of the Net Asset Value. The General Partner may suspend the determination of the Net Asset Value during:

- a) during the existence of any state of affairs which constitutes an emergency as a result of which disposals or accurate valuation of a substantial portion of the assets owned by the Company would be impracticable;
- b) during any breakdown in the means of information normally employed in determining the price or value of any of the investments;
- c) when, for any other reason, the prices of any investments owned by the Company cannot be promptly or accurately ascertained.

Art. 14. General Partner. The Company shall be managed by JILIN MANAGEMENT S.à r.l., (associé gérant commandité), a company incorporated under the laws of Luxembourg (herein referred to as the «General Partner»).

In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the General Partner from acting as General Partner of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided an administrator, who needs not be a shareholder, is appointed to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for the amendment of the articles, a successor manager. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the General Partner.

Art. 15. Powers of the General Partner. The General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition within the purpose of the Company.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of incorporation to the general meeting of shareholders are within the powers of the General Partner.

In the event that there is a blocking situation at the level of the General Partner concerning the management of the affairs of the Company, that can not be solved internally, the General Partner shall make the necessary arrangements to convene a general meeting of shareholders of the Company to deal with the issue at stake. The decision of the general

meeting of shareholders shall be binding on the General Partner which will make all necessary arrangements to implement this decision without delay.

The General Partner may appoint investment advisors and managers, as well as any other management or administrative agents. The General Partner may enter into agreements with such persons or companies for the provision of their services, the delegation of powers to them, and the determination of their remuneration to be borne by the Company.

Art. 16. Signatory Authority. Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the signature of the General Partner or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the General Partner.

Art. 17. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the General Partner or any one or more of the directors or officers of the General Partner is interested in, or is a director, associate, officer or employee of, such other company or firm.

Any director or officer of the General Partner who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 18. Depositary. The Company will enter into a depositary agreement with a Luxembourg bank (the «Depositary») which meets the requirements of the law of 15 June 2004 concerning the société d'investissement en capital à risque.

The Depositary shall be responsible for the supervision of the assets of the Company as well as for the safe custody of the assets entrusted to it. Moreover, it shall (a) ensure that the subscription proceeds are remitted to it within the limits provided for in the constitutive documents of the Company, (b) ensure that, in transactions involving the assets of the Company, the consideration is remitted to it within the usual time limits and (c) ensure that the income of the Company is applied in accordance with the constitutive documents of the Company.

If the Depositary desires to withdraw, the General Partner shall use its best efforts to find a successor Depositary within two months of the effectiveness of such withdrawal. Until the Depositary is replaced, which must happen within such period of two months, the Depositary shall take all necessary steps for the good preservation of the interests of the shareholders of the Company.

The General Partner may terminate the appointment of the Depositary but shall not remove the Depositary unless and until a successor depositary shall have been appointed to act in the place thereof.

The duties of the Depositary shall respectively cease:

a) in the case of voluntary withdrawal of the Depositary or of its removal by the Company; until it is replaced, which must happen within two months, the Depositary shall take all necessary steps for the good preservation of the interests of the shareholders of the Company;

b) where the Depositary or the Company have been declared bankrupt, have entered into a composition with creditors, have obtained a suspension of payment, have been put under court controlled management or have been the subject of a similar proceedings or have been put into liquidation;

c) where the Luxembourg Supervisory Authority withdraws its authorization of the Company or the Depositary.

Art. 19. General Meeting of Shareholders. The general meeting of shareholders shall represent all the shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company, provided that, any resolution of the general meeting of shareholders amending the articles of incorporation or creating rights or obligations vis-à-vis third parties must be approved by the General Partner.

Any resolution of a meeting of shareholders to the effect of amending the present articles of incorporation must be passed with (i) a presence quorum of fifty (50) per cent of the Shares issued by the Company, (ii) the approval of a majority of at least two thirds (2/3) of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting and (iii) the consent of the General Partner.

Each amendment to the present articles of incorporation entailing a variation of rights of a Class must be approved by a resolution of the shareholders' meeting of the Company and of separate meeting(s) of the holders of Shares of the relevant Class or Classes concerned.

General meetings of shareholders shall be convened by the General Partner. General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the General Partner setting forth the agenda and sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address recorded in the register of registered shares.

The annual general meeting shall be held on the second Tuesday of the month of May at 10.00 a.m. at the registered office or at a place specified in the notice of meeting. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

If all shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, general meetings may take place without notice of meeting.

A shareholder may act at any general meeting by giving a written proxy to another person, who need not be a shareholder and who may be a manager of the General Partner.

Art. 20. Financial Year. The Company's financial year commences on 1 January and ends on 31 December.

Art. 21. Annual Report. The Company shall publish one annual report within a period of six (6) months as of the end of the fiscal year concerned.

Art. 22. Distributions. The General Partner Share does not carry any right to dividends or distribution other than the Management Fee determined in the Memorandum.

The right to dividends or distribution with respect to other Classes of Shares as well as the payment of interim dividends are determined by the General Partner and further described in the Memorandum.

Art. 23. Applicable Law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and the law of 15 June 2004 concerning the société d'investissement en capital à risque as such laws have been or may be amended from time to time.

Subscription and Payment

The capital has been subscribed as follows:

Name of Subscriber	Number of subscribed shares
1.- JILIN MANAGEMENT S.à r.l., (one)	1 General Partner Share
2.- KLAUS HOMMELS CAPITAL GmbH, (one thousand nine hundred and fifty)	1,950 Ordinary Share(s)
3.- KNOWLEDGE NETWORK LTD., (one thousand nine hundred and fifty)	1,950 Ordinary Share(s)

Upon incorporation, the General partner Share and all Ordinary Shares were fully paid-up in cash, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and shall end on December 31st, 2007.

The first general annual meeting of shareholders shall be held in 2008.

The first annual report of the Company will be dated December 31st, 2007.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately five thousand euro (EUR 5,000.-).

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, the meeting took the following resolutions:

First resolution

The registered office of the Company shall be at 2, rue Heine L-1720 Luxembourg.

Second resolution

The independent auditor for the Company shall be BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, 5-11, boulevard de la Foire, L-2535 Luxembourg. The term of office of the auditor shall be for one year and shall be renewed by the annual general meeting of shareholders approving the accounts as of December 31st, 2007.

The auditor shall remain in office until the close of the first financial year.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, said persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le treize mars

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire soussigné, à la résidence de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Comparaissent:

1) JILIN MANAGEMENT S.à r.l., une société à responsabilité limitée dûment constituée selon les lois luxembourgeoise, ayant son siège social au 2, rue Heine, L-1720 Luxembourg et non encore enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

représentée par Maître Yves Lacroix, Avocat, résidant au Luxembourg, en vertu d'un pouvoir conféré le 13 mars 2007.

2) KLAUS HOMMELS CAPITAL GmbH, dûment constituée selon les lois Suisse, ayant son siège social au Baarer Strasse, 95, 6301 Zug, Switzerland,

représentée par Maître Yves Lacroix, Avocat, résidant au Luxembourg, en vertu d'un pouvoir conféré le 7 mars 2007.

3) KNOWLEDGE NETWORK LTD., dûment constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au OFFSHORE INCORPORATIONS LIMITED, P.O. Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

représentée par Maître Yves Lacroix, Avocat, résidant au Luxembourg, en vertu d'un pouvoir conféré le 7 mars 2007.

Les pouvoirs, paraphés ne varietur par les parties comparantes et le notaire, sont joints au présent acte et seront déposés auprès des autorités chargées de l'immatriculation.

Les parties comparantes, agissant ès qualités comme indiqué ci-dessus, demandent au notaire instrumentaire de recevoir l'acte constitutif d'une société en commandite par actions (S.C.A.) à capital variable agréée en tant que société d'investissement en capital à risque (SICAR), qu'elles déclarent avoir constituée entre elles, ainsi que les statuts qui sont exposés ci-après:

Art. 1^{er}. Dénomination. Les souscripteurs et tous ceux qui deviendront titulaires d'actions de la Société émises à compter de ce jour (les «Actions») constituent une société sous forme de société en commandite par actions (S.C.A.) à capital variable agréée en tant que société d'investissement en capital à risque (SICAR) sous la dénomination JILIN S.C.A., SICAR (la «Société»).

La Société est régie par la loi du 15 juin 2004 relative aux sociétés d'investissement en capital à risque.

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est sis à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg. L'Associé gérant commandité (défini ci-dessous) peut décider la constitution de succursales, de filiales et d'autres bureaux au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger. Le siège social peut être transféré au sein de la même municipalité par simple résolution de l'Associé gérant commandité.

Si l'Associé gérant commandité estime que des événements politiques, économiques ou sociaux extraordinaires intervenus ou imminents sont de nature à gêner le déroulement normal des activités de la Société à son siège social, ou à entraver les communications entre le siège social et des personnes se trouvant à l'étranger, le siège social peut être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à la disparition complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires seront sans effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant ce transfert temporaire, restera une société de droit du Luxembourg.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée de 9 ans à compter de la date de sa constitution et entrera automatiquement en liquidation à partir du 12 mars 2016 à 23.59 heures. Cependant, le terme de la Société peut être prolongé par décision de l'assemblée générale des actionnaires, sur une proposition de l'Associé gérant commandité, pour une période supplémentaire de maximum quatre ans. Cette décision est subordonnée aux conditions de quorum et de majorité requises pour la modification des statuts (les «Statuts»).

Dans tous les cas, la Société peut être dissoute à tout moment par résolution de l'assemblée générale des actionnaires, aux conditions de quorum et de majorité requises pour la modification des Statuts.

Art. 4. Objet. La Société a pour objet l'investissement des fonds dont elle dispose en capital risque, au sens le plus large permis par la loi du 15 juin 2004 relative aux sociétés d'investissement en capital à risque.

La Société peut également investir les fonds dont elle dispose dans les autres actifs admis en droit et compatibles avec son objet.

Par ailleurs, la Société peut prendre toutes mesures et réaliser toutes opérations qu'elle considère utiles pour la réalisation et le développement de son objet dans toute la mesure permise par la loi du 15 juin 2004 relative aux sociétés d'investissement en capital à risque.

Art. 5. Responsabilité. L'Associé gérant commandité est conjointement et individuellement responsable de tout passif dépassant l'actif de la Société. Les détenteurs d'Action Ordinaire doivent s'abstenir d'agir au nom de la Société autrement ou à un autre titre que par l'exercice de leurs droits d'actionnaire dans le cadre des assemblées générales; ils ne sont responsables qu'à concurrence de leurs apports à la Société.

Art. 6. Détermination des objectifs et des politiques d'investissement. L'Associé gérant commandité détermine les objectifs et les politiques d'investissement de la Société ainsi que l'orientation de la gestion et des activités de la Société à cette fin, comme indiqué dans le Prospectus, et en conformité avec la législation et la réglementation en vigueur.

Art. 7. Capital social. (a) Le capital de la Société est représenté par des actions sans valeur nominale; il est égal à tout moment à l'actif net de la Société déterminé comme indiqué à l'Article 12 ci-dessous. Le capital social minimum de la

Société devant être souscrit dans le délai de douze (12) mois à compter de la date d'agrément de la Société comme société d'investissement en capital à risque (SICAR), au sens du droit du Luxembourg, est l'équivalent en USD de un million d'euros (1.000.000,- EUR).

(b) Le capital de la Société est représenté par des Actions sans valeur nominale réparties dans les deux catégories (les «Catégories») suivantes:

(i) «Action de commandité»: une Action souscrite par l'Associé gérant commandité en qualité d'actionnaire gérant commandité de la Société;

(ii) «Actions Ordinaires»: une classe ordinaire d'actions, souscrites par les actionnaires commanditaires;

Les Catégories d'Actions peuvent comprendre, au gré de l'Associé gérant commandité, une ou plusieurs Séries différentes, dont les caractéristiques et les conditions sont déterminées par l'Associé gérant commandité et figurent dans le Prospectus.

L'Associé gérant commandité peut créer de nouvelles Catégories d'Actions, conformément aux dispositions et sous réserve des conditions de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales.

(c) La Société a été constituée avec un capital social souscrit de quarante mille dollars (40.000,- USD) divisé en une Action de commandité sans valeur nominale et avec une valeur initiale de 1.000,- USD et 3.900 Actions Ordinaires sans valeur nominale et avec une valeur initiale de 10,- USD. Au moment de la constitution, l'Action de commandité et les Actions Ordinaires ont été entièrement libérées.

(d) L'Associé gérant commandité a la faculté d'émettre, conformément à l'Article 10 ci-dessous et au Prospectus, un nombre illimité d'Actions Ordinaires, sans réserver aux actionnaires existants un droit de souscription préférentiel sur les Actions à émettre.

Art. 8. Actions. (a) Les Actions sont réservées exclusivement aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels ou expérimentés, qualifiés d'investisseurs avertis au sens de l'article 2 de la loi du 15 juin 2004 relative aux sociétés d'investissement en capital à risque (les «Investisseurs éligibles»). Cette restriction ne s'applique pas à l'Associé gérant commandité, qui peut détenir une Action de commandité sans appartenir à une de ces catégories.

(b) Toutes les Actions sont émises sous forme d'actions nominatives.

L'inscription du nom de l'actionnaire dans le registre des Actions nominatives établit son droit de propriété sur ces Actions nominatives. Les certificats d'actions nominatives peuvent être émis à la discrétion de l'Associé gérant commandité et doivent être signés par l'Associé gérant commandité. Cette signature peut être manuscrite, ou imprimée, ou par fac-similé. Si les certificats d'actions sont émis et que l'actionnaire requière plus d'un certificat pour ses actions, le coût des certificats additionnels sera à la charge de cet actionnaire.

Toutes les Actions émises de la Société sont enregistrées sur le registre des actionnaires (le «Registre»), qui peut être tenu par l'Associé gérant commandité ou par une ou plusieurs personnes désignée à cette fin par la Société et le Registre indique pour chaque actionnaire son nom, son domicile, son siège social ou son domicile élu, le nombre et la catégorie des Actions qu'il détient, la somme payée pour chaque Action et ses références bancaires. Sauf avis contraire reçu par la Société, elle peut considérer que les renseignements figurant sur le Registre sont exacts et à jour et en particulier utiliser les adresses y figurant pour l'envoi des notifications et des avis et les références bancaires y figurant pour effectuer les paiements.

(c) Lorsqu'un actionnaire est en mesure d'apporter la preuve à la Société que son certificat d'Action a été égaré, perdu, volé ou détruit, un duplicata peut être émis à sa demande, aux conditions et garanties que la Société peut déterminer sous réserve des dispositions de la loi applicable. Dès l'émission du nouveau certificat d'Action sur lequel il doit être mentionné qu'il s'agit d'un duplicata, le certificat d'Actions original à la place duquel le nouveau a été émis n'aura plus aucune valeur. Les certificats d'Actions endommagés peuvent être échangés sur ordre de la Société. Ces certificats endommagés seront remis à la Société et immédiatement annulés. La Société peut, de manière discrétionnaire, demander à l'actionnaire le coût d'un duplicata ou d'un nouveau certificat, ainsi que toutes les dépenses raisonnables encourues par la Société en relation avec l'émission et l'inscription au Registre, ou avec l'annulation de l'ancien certificat.

(d) Des fractions d'Action jusqu'à trois décimales pourront être émises. De telles fractions d'Actions ne confèrent pas le droit de vote mais donneront des droits proportionnels à la fraction d'une Action qu'elles représentent.

(e) Chaque Action (Action de commandité ou Action Ordinaire) est assortie du droit de vote à chaque assemblée générale des actionnaires et, le cas échéant, aux assemblées distinctes des détenteurs d'Actions de chaque Catégorie.

(f) La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. Si une ou plusieurs Actions sont détenues conjointement ou si le droit de propriété sur elles est contesté, toutes les personnes revendiquant un droit sur ces Actions doivent désigner un seul représentant pour représenter ces Actions auprès de la Société. A défaut de désignation de ce représentant, les droits attachés à cette ou ces Actions seront suspendus.

(g) Il sera demandé à chaque détenteur d'Actions Ordinaires de signer un contrat de souscription l'engageant de manière irrévocable à réaliser toutes souscriptions et tous paiements relatifs au montant total engagé.

Art. 9. Cession des Actions. Les Actions Ordinaires ne peuvent être transférées, mises en gage ou cédées sans le consentement écrit de l'Associé Commandité, un tel consentement ne pouvant être refusé déraisonnablement. Chaque transfert ou cession d'Actions Ordinaires est soumis à un accord écrit de l'acheteur ou du cessionnaire préalable au

transfert ou à la cession dans lequel il s'engage pleinement et complètement à assumer les obligations restantes du vendeur en vertu du contrat de souscription conclu par le vendeur.

L'Associé gérant commandité n'acceptera aucun transfert d'action à un bénéficiaire qui ne serait pas considéré comme Investisseur Eligible.

Art. 10. Emission d'Actions. Il sera proposé à tout actionnaire potentiel de s'engager à souscrire des Actions Ordinaires à la (aux) date(s) ou période(s) déterminée(s) par l'Associé Commandité telles qu'indiquées et plus amplement détaillées dans le Prospectus.

Le paiement du prix de souscription des Actions Ordinaires doit être effectué en tout ou en partie lors d'un Closing ou à toute autre date déterminée par l'Associé Commandité telle qu'indiquée et plus amplement détaillée dans le Prospectus. Les modes de paiement de ces souscriptions sont déterminés par l'Associé Commandité et mentionnés et plus amplement détaillés dans le Prospectus.

L'Associé Commandité peut déterminer toutes autres conditions de souscription telles que des minimums d'engagements par Closings ou d'engagements subséquents, des intérêts moratoires ou des restrictions à la propriété. De telles conditions seront indiquées et plus amplement détaillées dans le Prospectus.

La Société peut décider d'émettre des Actions en contrepartie d'un apport en nature de titres ou d'autres actifs, conformément aux conditions fixées par le droit du Luxembourg, et notamment l'obligation de produire un rapport d'évaluation du réviseur d'entreprises de la Société, et à condition que ces valeurs ou autres actifs soient conformes aux objectifs d'investissement et à la stratégie de la Société.

Art. 11. Rachat des Actions. La Société est de type fermé, et par conséquent les demandes unilatérales de rachat par les actionnaires ne peuvent pas être acceptées par la Société.

Toutefois, la Société peut racheter des Actions dès lors que l'Associé gérant commandité considère qu'un rachat est dans l'intérêt de la Société.

Les Actions peuvent être rachetées au prorata entre les actionnaires existants, par exemple: (i) afin de distribuer aux actionnaires, lorsque la Société cède un actif d'investissement, le produit net de cet investissement, nonobstant toute autre distribution effectuée conformément à l'article 22 ci-dessous; (ii) si la valeur des actifs de la Société est tombée en dessous de la somme déterminée par l'Associé gérant commandité comme étant le niveau minimum auquel la Société peut agir dans des conditions financièrement intéressantes; ou (iii) en cas de dégradation de la situation économique ou politique.

Les rachats seront effectués conformément aux principes exposés dans le Prospectus.

Par ailleurs, les Actions peuvent être rachetées d'autorité si un actionnaire cesse d'être ou est déclaré ne pas être un Investisseur éligible au sens de l'Article 2 de la loi du 15 juin 2004 relative aux sociétés d'investissement en capital à risque. Ce rachat forcé sera effectué aux conditions exposées dans le Prospectus.

La Société aura le droit, si l'Associé Commandité le décide, de satisfaire au paiement du prix de rachat à chaque actionnaire y consentant par l'attribution en nature à l'actionnaire d'investissements provenant de la masse des avoirs de la Société d'une valeur égale à la valeur des Actions à racheter. La nature et le type d'avoirs à transférer en pareil cas seront déterminés sur une base équitable et raisonnable sans porter préjudice aux intérêts des autres actionnaires de la Société et l'évaluation dont il sera fait usage devra être confirmée par un rapport spécial du réviseur de la Société. Les coûts de tels transferts devront être supportés par le cessionnaire.

Art. 12. Détermination de la Valeur nette d'inventaire. La valeur nette d'inventaire de chaque Classe (la «Valeur Nette d'Inventaire») est déterminée, sous la responsabilité de l'Associé Commandité, dans la devise de référence de la Société, lors de chaque jour d'évaluation tel que plus amplement précisé dans le Prospectus (un «Jour d'Évaluation»).

La Société calculera la Valeur Nette d'Inventaire par Classe comme suit: chaque Classe prend part dans la Société en fonction du portefeuille et des droits aux distributions attribuables à chacune des Classes. La valeur de l'ensemble du portefeuille et des droits aux distributions attribués à une Classe particulière (telle que définie dans le Prospectus) au Jour d'Évaluation donné, diminuée des engagements relatifs à cette Classe existants ce Jour d'Évaluation, représente la Valeur Nette d'Inventaire totale attribuable à cette Classe au Jour d'Évaluation concerné. Les mêmes principes s'appliqueront pour le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire d'une Série d'Actions au sein d'une Classe.

La Valeur Nette d'Inventaire par Action de cette Classe au Jour d'Évaluation est égale à la Valeur Nette d'Inventaire totale de cette Classe au Jour d'Évaluation concerné divisée par le nombre total d'Actions de ladite Classe en circulation à ce Jour d'Évaluation.

La Valeur nette d'inventaire de la Société est égale à la différence entre la valeur de son actif brut et le montant de son passif.

La valeur des actifs de la Société est déterminée comme suit:

(1) la valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance et des dividendes en espèces et intérêts annoncés ou venus à échéance tels que précités, mais non encore encaissés, sera censée être le montant total de ces avoirs, sauf s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être reçue; dans ce cas, ladite valeur sera déterminée en retranchant un montant que l'Associé Commandité estimera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs;

(2) toute valeur mobilière et tout instrument du marché monétaire négocié ou coté sur une bourse de valeurs ou un autre marché organisé sera évalué à son dernier cours connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif, auquel cas la valeur de cet actif sera déterminée en fonction de son cours de vente raisonnable et prévisible estimé de bonne foi par l'Associé gérant commandité;

(3) Les investissements dans des titres de capital à risque autre que les titres mentionnés ci-dessus seront évalués par un ou plusieurs expert(s) indépendant(s) désigné(s) par l'Associé gérant commandité sur base d'un prix de vente prévisible des actifs concernés, évalués de bonne foi, et déterminé par l'expert indépendant conformément à la 5^{ème} édition de l'«Appraisal and Valuations Standards publié par le Royal Institution of Chartered Surveyors» (RICS), ainsi qu'aux «Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines» publiées par l'European Private Equity and Venture Capital Association (EVCA) en mars 2005;

(4) la valeur de tout autre actif de la Société sera déterminée en fonction de son prix d'acquisition, tous coûts, frais et honoraires d'acquisition compris ou, si ce prix d'acquisition n'est pas représentatif, à son prix de vente raisonnable fixé de façon prudente et de bonne foi.

L'Associé gérant commandité peut de temps en temps désigner un expert qui détermine, si nécessaire, la valeur du marché d'un investissement immobilier conformément aux standards applicables. Quand aux biens immobiliers, cet expert indépendant prendra en considération la 5^{ème} édition de l'Appraisal and Valuations Standards publié par le Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS), ainsi que les directives les plus récentes émises par l'European Private Equity and Venture Capital Association (EVCA).

La Valeur nette d'inventaire de chaque Catégorie à la Date d'Evaluation sera mise à la disposition de chaque actionnaire, sans frais, au siège social de la Société.

Art. 13. Suspension de la détermination de la Valeur nette d'inventaire. L'Associé gérant commandité peut suspendre la détermination de la Valeur nette d'inventaire pendant:

- a) l'existence d'une situation d'urgence en raison de laquelle les cessions ou l'évaluation exacte d'une partie substantielle des actifs de la Société sont impraticables;
- b) une panne affectant les moyens d'information normalement utilisés pour déterminer le cours ou la valeur des investissements;
- c) lorsque, pour quelque raison, la détermination du prix d'investissement détenus par la Société ne peut être rapidement et certainement établie.

Art. 14. Associé gérant commandité. La Société est gérée par JILIN MANAGEMENT S.à r.l., en qualité d'associé gérant commandité, une société de droit Luxembourgeois (désignée ci-après l'«Associé gérant commandité»).

En cas d'incapacité juridique, de liquidation ou d'autre situation permanente empêchant l'Associé gérant commandité d'agir comme associé gérant commandité de la Société, la Société ne sera pas dissoute et liquidée immédiatement, sous réserve de la nomination d'un administrateur provisoire, qui n'est pas tenu d'être un actionnaire, chargé de prendre les mesures urgentes ou purement administratives jusqu'à la tenue de l'assemblée générale des actionnaires, qu'il devra convoquer dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer, sous réserve des conditions de quorum et de majorité requises pour la modification des statuts, un nouvel associé gérant commandité. A défaut d'une telle nomination, la Société sera dissoute et liquidée.

La nomination d'un nouvel associé gérant commandité n'est pas subordonnée à l'accord de l'Associé gérant commandité.

Art. 15. Pouvoirs de l'Associé gérant commandité. L'Associé gérant commandité dispose des plus larges pouvoirs pour exécuter tous les actes d'administration et de disposition entrant dans le cadre de l'objet de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés en droit ou par les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires appartiennent à l'Associé gérant commandité.

En cas de situation de blocage au niveau de l'Associé gérant commandité, concernant la gestion de la Société, qui ne peut être résolu en interne, l'Associé gérant commandité doit prendre les mesures nécessaires pour convoquer une assemblée générale des actionnaires de la Société afin de trancher sur le problème en question. L'Associé gérant commandité sera lié par la décision de l'assemblée générale des actionnaires et devra, sans délai, prendre les mesures nécessaires afin d'exécuter cette décision.

L'Associé gérant commandité peut nommer, sous sa responsabilité, des conseillers en investissement et des gestionnaires ainsi que tous autres conseillers, gestionnaires, cadres et agents administratifs. L'Associé gérant commandité peut conclure des contrats avec ces personnes ou sociétés pour la prestation de leurs services, leur déléguer ses pouvoirs, et déterminer leur rémunération qui sera prise en charge par la Société.

Art. 16. Pouvoir de signature. Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la signature de l'Associé gérant commandité ou par la signature de tout autre personne qui a reçu délégation de signature par l'Associé gérant commandité.

Art. 17. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ou autre opération entre la Société et une autre société ou cabinet ne sera affecté ou invalidé du fait que l'Associé gérant commandité ou un ou plusieurs administrateurs ou cadres de l'Associé gérant commandité ont un intérêt, sont administrateur, cadre ou employé de cette société ou ce cabinet.

Tout administrateur ou fondé de pouvoir de l'Associé Commandité qui agit en qualité d'administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entreprise avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires ne sera pas, par la même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en ce qui concerne les sujets / questions en relation avec pareils contrats ou pareilles affaires.

Art. 18. Dépositaire. La Société conclura un contrat de dépositaire avec une banque du Luxembourg (le «Dépositaire») satisfaisant aux conditions fixées par la loi du 15 juin 2004 relative aux sociétés d'investissement en capital à risque.

Le Dépositaire sera responsable de la surveillance et de la bonne garde des actifs de la Société. De plus, il doit s'assurer que (a) la souscription lui est envoyée dans le respect des statuts de la Société; (b) les transactions concernant les actifs de la Société sont effectuées dans les limites de temps habituelles; (c) les revenus sont gérés dans le respect des statuts de la Société.

Si le Dépositaire souhaite se retirer, l'Associé gérant commandité fera de son mieux pour trouver un successeur dans les deux mois de la prise d'effet de ce retrait. Jusqu'à son remplacement, qui doit se produire dans ce délai de deux mois, le Dépositaire prendra toutes les mesures nécessaires pour préserver les intérêts des actionnaires de la Société.

L'Associé gérant commandité peut résilier la nomination du Dépositaire mais il ne peut l'exclure qu'une fois qu'il a trouvé un nouveau dépositaire et l'a nommé à sa place.

Les fonctions du Dépositaire prennent fin:

a) en cas de démission volontaire ou de révocation par la Société; jusqu'à son remplacement, qui doit intervenir dans les deux mois, le Dépositaire prend toutes les mesures nécessaires pour préserver les intérêts des actionnaires de la Société;

b) si le Dépositaire ou la Société est déclaré en faillite, conclut un concordat avec ses créanciers, obtient un sursis de paiement, est placé sous administration judiciaire, fait l'objet d'une procédure similaire ou est mis en liquidation;

c) si la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg retire son agrément à la Société ou au Dépositaire.

Art. 19. Assemblée générale des Actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour décider, mettre en œuvre ou ratifier des actes relatifs aux activités de la Société, étant entendu que toute résolution de l'assemblée générale des actionnaires modifiant les statuts ou créant des droits ou des obligations sur ou envers des tiers doit être approuvée par l'Associé gérant commandité.

Toute résolution de l'assemblée générale des actionnaires visant à modifier les présents statuts doit être adoptée (i) par un quorum de cinquante (50) pour cent des actions émises par la Société sur première convocation, (ii) avec l'accord de la majorité des deux tiers (2/3) des votes exprimés par les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée, et (iii) avec l'accord de l'Associé gérant commandité.

Toute modification des présents statuts entraînant une modification des droits d'une Catégorie doit être approuvée par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société et par une assemblée distincte des détenteurs de chaque Catégorie d'Actions.

L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par l'Associé gérant commandité. L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par un avis de l'Associé gérant commandité indiquant l'ordre du jour et envoyé à chaque actionnaire par lettre recommandée, au moins huit (8) jours avant la réunion, à l'adresse figurant sur le registre des actions nominatives.

L'assemblée générale annuelle se tient le deuxième mardi du mois de mai à 10 heures au siège social ou au lieu indiqué dans la convocation. Si ce jour est un jour férié légal ou bancaire au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tient le jour ouvrable suivant.

D'autres assemblées des actionnaires peuvent se tenir aux lieux et aux dates indiqués dans leur convocation respective.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et considèrent avoir été régulièrement convoqués et informés de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut se tenir sans avoir été convoquée.

Un actionnaire peut intervenir dans une assemblée générale en donnant une procuration écrite à une autre personne, qui n'est pas nécessairement actionnaire et qui peut être un administrateur de l'Associé gérant commandité.

Art. 20. Exercice fiscal. L'exercice fiscal de la Société commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre.

Art. 21. Rapport annuel. La Société publie un rapport annuel dans les six (6) mois suivant la fin de l'exercice fiscal concerné.

Art. 22. Distributions. L'Action de Commandité ne donne aucun droit à des dividendes ou distribution autre que la Commission de Gestion déterminée dans le Prospectus.

Les droits aux dividendes ou distribution concernant les autres Classes d'Actions, ainsi que l'attribution d'acomptes sur dividendes, sont déterminés par l'Associé Commandité et plus amplement décrits dans le Prospectus.

Art. 23. Loi applicable. Toutes les matières non régies par les présents statuts seront soumises aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et de la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque, telles que ces lois ont été ou seront modifiées de temps en temps.

Souscription et paiement

Le capital a été souscrit comme suit:

Nom du souscripteur	Nombre d'actions souscrites
1.- JILIN MANAGEMENT S.à r.l., (une)	1 Action de commandité
2.- KLAUS HOMMELS CAPITAL GmbH, (mille neuf cent cinquante)	1.950 Actions Ordinaires
3.- KNOWLEDGE NETWORK LTD, (mille neuf cent cinquante)	1.950 Actions Ordinaires

Lors de la constitution, l'Action de commandité et les Actions Ordinaires ont été entièrement libérées en espèces, comme établi par le notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice fiscal commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le 31 décembre 2007.

La première assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra en 2008.

Le premier rapport annuel de la Société sera daté du 31 décembre 2007.

Frais

Les frais, coûts, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit supportés par la Société pour les besoins de sa constitution sont estimés à environ cinq mille euros (EUR 5.000,-).

Résolutions

Aussitôt après la constitution de la Société, les personnes susvisées, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme régulièrement convoquées, ont tenu une assemblée générale extraordinaire. Après avoir vérifié qu'elle était régulièrement constituée, l'assemblée générale a adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

Le siège social de la Société sera au 2, rue Heine L-1270 Luxembourg.

Deuxième résolution

Le réviseur d'entreprises agréé de la Société sera BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, 5-11, boulevard de la Foire, L-2535 Luxembourg. La durée du mandat du réviseur d'entreprises agréé est de un an et sera renouvelé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2007.

Le réviseur d'entreprises agréé restera en poste jusqu'à la clôture du premier exercice.

Dont acte, le présent acte authentique a été dressé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes que, à la demande des parties comparantes susvisées et dûment représentées, le présent acte authentique est rédigé en anglais et suivi de sa traduction en français; en cas de divergence entre le texte en anglais et le texte en français, la version en anglais prévaudra.

Après lecture du document à la personne comparante, dont le notaire connaît le nom, le prénom, l'état civil et la résidence, cette personne a signé avec le notaire l'original du présent acte authentique.

Signé: Y. Lacroix, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2007, Relation: LAC/2007/2149. — Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007035213/220/654.

(070047840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2007.

Schroeder Property Investment Management (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Aareal Fund Management S.à r.l.).

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 102.436.

In the year two thousand and seven, on fourteenth day of March.

Before Us, Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg-Eich.

There appeared:

AAREAL ASSET MANAGEMENT GmbH, a private limited liability company established under the laws of Germany, with registered office at 15, Paulinenstrasse, 65189 Wiesbaden, registered at the Trade and Companies Register of Frankfurt under number HRB 13036;

here represented by M^e Renaud Grass, lawyer, with professional address in Luxembourg,
by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on March 12th 2007,
(the Sole Shareholder),

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as fore-said, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of AAREAL FUND MANAGEMENT S.à r.l. (the Company), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 102 436, incorporated on 12 August 2004 pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N^o 879 of 31 August 2004.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda:

- (1) Decision to change the name of the Company into SCHRODER PROPERTY INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l.; and
- (2) Amendment of article 1 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company into SCHRODER PROPERTY INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 1 of the articles of association of the Company, which shall be henceforth reworded as follows:

« **Art. 1. Name and duration.** There hereby exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée, Gesellschaft mit beschränkter Haftung) under the name of SCHRODER PROPERTY INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l. (the Company), which shall be governed by the law dated 10th August, 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Law), as well as by these Articles.

The Company is formed for an unlimited duration.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day indicated above.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the proxy holder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing proxy holder and in case of discrepancies between the English and French versions, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder appearing signed with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quatorze mars.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire résidant à Luxembourg-Eich.

A comparu:

AAREAL ASSET MANAGEMENT GmbH, une société de droit allemand, ayant son siège social au 15, Paulinenstrasse, 65189 Wiesbaden et immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Frankfort sous le numéro HRB 13036,

ici représentée par Maître Renaud Grass, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration signée à Luxembourg le 12 mars 2007,

(l'Associé Unique),

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et par le notaire soussigné, demeurant annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représentée comme ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter qu'il représente l'entière part du capital social de AAREAL FUND MANAGEMENT S.à r.l. (la Société), une société à responsabilité limitée organisée sous le droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 102 436, constituée en date du 12 août 2004 suivant un acte passé par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N^o 879 du 31 août 2004.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

(1) Décision de changer la dénomination de la Société en SCHRODER PROPERTY INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l.; et

(2) Modification de l'article 1^{er} des statuts de la Société.

Ceci étant déclaré, l'Associé Unique, représenté tel que mentionné plus haut, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de changer la dénomination de la Société en SCHRODER PROPERTY INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l.

Deuxième résolution

En conséquence de la première résolution, l'Associé Unique décide de modifier l'article 1^{er} des statuts, qui sera dès lors reformulé comme suit:

« **Art. 1^{er}. Dénomination et durée.** Il est constitué une société à responsabilité limitée sous la dénomination de SCHRODER PROPERTY INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l. (la Société), qui est régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915), ainsi que par les présents Statuts.

La Société est constituée pour une durée indéterminée.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête du mandataire de la partie comparante, le présent acte est dressé en anglais, suivi d'une version française; à la requête du même mandataire de la partie comparante et en cas de distorsions entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte en original avec le notaire.

Signé: R. Grass, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2007. LAC/2007/2655. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 2 avril 2007.

P. Decker.

Référence de publication: 2007035110/206/97.

(070048469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2007.

Self B S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. AELF B S.à r.l.).

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 96.366.

In the year two thousand and seven, on fourteenth day of March.

Before Us, Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg-Eich.

There appeared:

SELF B INVESTMENTS S.à r.l. (previously AELF B INVESTMENTS S.à r.l.), a private limited liability company established under Luxembourg law, with registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 102.437,

here represented by M^e Renaud Grass, lawyer, with professional address in Luxembourg,

by virtue of the circular resolutions of the board of managers of AELF B INVESTMENTS S.à r.l., taken on March 13th 2007,

(the Sole Shareholder),

which circular resolutions, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain as copie attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as fore said, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of AELF B S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 96 366, incorporated on 16 October 2003 pursuant to a

deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 1166 of 7 November 2003.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda:

- (1) Decision to change the name of the Company into SELF B S.à r.l.; and
- (2) Amendment of article 1 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company into SELF B S.à r.l.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 1 of the articles of association of the Company, which shall be henceforth reworded as follows:

« **Art. 1. Name and duration.** There hereby exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée, Gesellschaft mit beschränkter Haftung) under the name of SELF B, S.à r.l. (the Company), which shall be governed by the law dated 10th August, 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Law), as well as by these Articles.

The Company is formed for an unlimited duration.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day indicated above.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the proxy holder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing proxy holder and in case of discrepancies between the English and French versions, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder appearing signed with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quatorze mars.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire résidant à Luxembourg-Eich.

A comparu:

SELF B INVESTMENTS S.à r.l. (anciennement AELF B INVESTMENTS S.à r.l.), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois établie aux 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 102.437,

ici représentée par M^e Renaud Grass, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu des résolutions circulaires du conseil de gérance de AELF B INVESTMENTS S.à r.l. signées à Luxembourg le 13 mars 2007,

(l'Associé Unique),

lesdites résolutions circulaires, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et par le notaire soussigné, demeurant annexées en copie au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représentée comme ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter qu'il représente l'entière du capital social de AELF B S.à r.l. (la Société), organisée sous le droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96 366, constituée en date du 16 octobre 2003 suivant un acte passé par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 1166 du 7 novembre 2003.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- (1) Décision de changer la dénomination de la Société en SELF B S.à r.l.; et
- (2) Modification de l'article 1^{er} des statuts de la Société.

Ceci étant déclaré, l'Associé Unique, représenté tel que mentionné plus haut, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de changer la dénomination de la Société en SELF B S.à r.l.

Deuxième résolution

En conséquence de la première résolution, l'Associé Unique décide de modifier l'article 1^{er} des statuts, qui sera dès lors reformulé comme suit:

« **Art. 1^{er}. Dénomination et durée.** Il est constitué une société à responsabilité limitée sous la dénomination de SELF B, S.à.r.l. (la Société), qui est régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915), ainsi que par les présents Statuts.

La Société est constituée pour une durée indéterminée.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête du mandataire de la partie comparante, le présent acte est dressé en anglais, suivi d'une version française; à la requête du même mandataire de la partie comparante et en cas de distorsions entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte en original avec le notaire.

Signé: R. Grass, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2007. LAC/2007/2659. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 2 avril 2007.

P. Decker.

Référence de publication: 2007035111/206/95.

(070048467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2007.

Smart-Invest, Fonds Commun de Placement.

Die AXXION S.A., H. R. Luxembourg B 82.112, hat als Verwaltungsgesellschaft des Organismus für gemeinsame Anlagen SMART-INVEST - Proteus AR (vormals SMART-INVEST - DEFENSIV AR), der den Bestimmungen des Teils I des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über die Organismen für gemeinsame Anlagen unterliegt, mit Zustimmung der BANQUE DE LUXEMBOURG S.A., Luxembourg, als dessen Depotbank, beschlossen, das Sonderreglement des Fonds zum 16. März 2007 zu ändern.

Das Sonderreglement wurde beim Registre de Commerce et des sociétés (Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister) hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 16. März 2007.

AXXION S.A.

Verwaltungsgesellschaft

Unterschriften

BANQUE DE LUXEMBOURG S.A.

Depotbank

Unterschriften

Référence de publication: 2007036050/7/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2007, réf. LSO-CD03164. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070050897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2007.

Mitsui Life Global Umbrella Fund, Fonds Commun de Placement.

On November 25, 2004 JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. (the «Management Company»), acting as management company to MITSUI LIFE GLOBAL UMBRELLA FUND (the «Fund») decided to liquidate the Fund.

The undersigned Management Company has finalised and approved the liquidation procedures.

All redemption and liquidation proceeds have been paid to the unitholders entitled thereto.

The documents and accounts of the Fund will remain deposited at the offices of MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A., for a period of 5 years.

JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

The Board of Directors

Signatures

Référence de publication: 2007035939/1232/13.

Acatis Champions Select, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement, in kraft getreten am 20. März 2007, für den Teilfonds ACATIS CHAMPIONS SELECT - Acatis Elm Konzept wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 15. März 2007.

IPConcept FUND MANAGEMENT S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2007035940/1239/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2007, réf. LSO-CC05334. - Reçu 72 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070041102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2007.

Acatis Champions Select, Fonds Commun de Placement.

ACATIS CHAMPIONS SELECT - Acatis Aktien Deutschland ELM

ACATIS CHAMPIONS SELECT - Acatis Champions Global

ACATIS CHAMPIONS SELECT - Acatis Elm Konzept

Das Verwaltungsreglement des Umbrella-Fonds, in Kraft getreten am 20. März 2007, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, im April 2007.

IPConcept FUND MANAGEMENT S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2007035941/1239/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2007, réf. LSO-CC05334. - Reçu 72 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070048409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2007.

WM HAIG, Fonds Commun de Placement.

SONDERREGLEMENT

Das Sondervermögen WM HAIG wurde von der HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A. nach Teil I des Luxemburger Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen gegründet und erfüllt die Anforderungen der geänderten Richtlinie des Rates der Europäischen Gemeinschaften Nr. 85/611 EWG vom 20. Dezember 1985.

Für den WM HAIG ist das Verwaltungsreglement, das am 8. Januar 2007 im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, im Namen der HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A. veröffentlicht wurde, integraler Bestandteil.

Ergänzend bzw. abweichend gelten die Bestimmungen des Sonderreglements des Fonds WM HAIG, das am 10. April 2007 in Kraft trat und zwecks Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations beim Handels- und Gesellschaftsregister hinterlegt wurde.

Luxemburg, den 10. April 2007.

HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2007035946/1346/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2007, réf. LSO-CD03331. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070049483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2007.